



RAPPORT DE MISSION

SUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES NIGÉRIANES DU 25 FÉVRIER 2023

PRESENTÉ PAR MM. MAMADOU ABDOULAYE NDIAYE ET MAMADOU AMAT NIASSE

I. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales régissant la vie politique au Nigéria, le corps électoral a été convoqué pour le 25 février 2023 en vue d'élire le prochain président de la République fédérale, ainsi que les membres du Sénat et les députés à l'Assemblée nationale. En application des dispositions du Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance (2001), le Dr Omar Alieu Touray, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a déployé une Mission d'observation électorale (MOE) chargée d'observer le scrutin dans le cadre du soutien de l'organisation à la consolidation des processus démocratiques dans la région.

Dirigée par M. Ernest Bai Koroma, ancien président de la République de Sierra Leone, assisté de M. Baba Kamara, ancien conseiller à la Sécurité nationale du Ghana, la MOE comprenait également des fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères des États membres, des experts des Commissions électorales desdits États, ainsi que des délégations du Parlement de la Cour de Justice et du Conseil des Sages de la CEDEAO. Elle regroupait aussi des ambassadeurs des États membres accrédités auprès de l'institution, des experts des médias et des membres de la société civile.



De G. à D. le président Ernest Bai Koroma (Sierra Leone) et M. Baba Kamara (Ghana)

Se fondant sur les dispositions pertinentes du Protocole de la CEDEAO de 1999 relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, ainsi que de l'article 12 du Protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance et du Cadre de prévention des conflits de 2008, la Commission a d'abord déployé, du 23 octobre au 12 novembre 2022, une mission d'information préélectorale dans les six zones géopolitiques de la

République fédérale du Nigeria que sont : le Nord-ouest, le Nord-est, le Nord-centre, le Sud-ouest, le Sud-est et le Sud-sud, ainsi que sur le Territoire de la Capitale fédérale (Abuja).

La CEDEAO a assuré le suivi de la plupart des recommandations formulées par la mission d'information préélectorale afin de garantir leur mise en œuvre par les institutions et les parties prenantes nigérianes concernées. À cet égard, elle a organisé, de novembre 2022 à janvier 2023, des sessions de formation au dialogue et à la médiation, ainsi que des réunions consultatives sur la promotion d'une organisation d'élections non violentes à l'intention des acteurs politiques et des parties concernées dans les six zones géopolitiques afin de les doter des moyens nécessaires visant à prévenir et à atténuer les conflits et les disputes liés aux élections.



Séance de travail entre experts de la CEDEAO pour faire le point de la situation politique au Nigeria

Ainsi, pour une surveillance et une observation efficaces des élections présidentielles et législatives du 25 février 2023, la CEDEAO a déployé une équipe composée de treize experts (13), douze (12) observateurs à long terme et deux-cent-cinquante (250) observateurs à court terme pour couvrir les phases préélectorales, le déroulement du scrutin et les phases postélectorales dans les six zones géopolitiques.

Le présent rapport, fruit du travail de l'équipe d'experts désignés par la CENA, à savoir MM. Mamadou Abdoulaye Ndiaye, président de la CEDA de Keur Massar, et Mamadou Amat, conseiller en communication, revient sur les objectifs généraux de la mission, les constats faits sur le terrain et les recommandations formulées pour une bonne organisation des élections.

II. CONSTATS GÉNÉRAUX LORS DU VOTE

MM. Ndiaye et Niase, qui ont observé le scrutin dans le cadre d'équipes ayant évolué dans des zones différentes de la région de la capitale fédérale, ont noté des faits globalement similaires concernant à la fois l'ouverture des bureaux de vote, le déroulement du scrutin et le dépouillement des résultats. C'est ainsi que, tout comme pour les autres observateurs déployés dans le reste du pays, les constats généraux suivants peuvent être retenus :

➤ Le début tardif des opérations de vote au-delà de l'heure d'ouverture fixée à 8h30 en raison de l'arrivée tardive des membres des bureaux de vote et du matériel électoral et, dans certains cas, d'erreurs dans la livraison du matériel dans les bureaux de vote à travers le pays. Les élections ont été reportées dans certaines circonscriptions électorales (États de Lagos, Imo, Bayelsa, Rivers et Edo)

en raison d'actes de violences ou de problèmes logistiques.

- L'indisponibilité en quantité suffisante du matériel électoral dans de nombreux bureaux de vote du pays.
- La présence visible des agents de sécurité qui se sont acquittés de leurs tâches conformément aux dispositions de la loi. Ils étaient cependant en nombre insuffisant dans certains bureaux de vote.
- Une connaissance insuffisante de leurs fonctions chez la plupart des membres et du personnel ad hoc des bureaux de vote, notamment en ce qui concerne l'utilisation du matériel électoral.



Des agents électoraux attendant les votants sous les yeux des observateurs de la CEDEAO

- La présence quasi systématique des délégués des principaux partis politiques –All Progressives Party (APC), People's Democratic Party (PDP), Labour Party (LP) et le New Nigeria People's Party (NNPP)– dans les différents bureaux de vote visités.
- L'encre indélébile a certes été utilisée presque partout pour indiquer qu'un électeur a voté, mais certains bureaux ont manqué d'encre à un moment donné, ce qui a retardé le déroulement du scrutin.
- Tous les votants ont été invités à présenter leur carte d'électeur permanente (PVC) et ont été accrédités par les machines du système d'accréditation bimodal des électeurs (BVAS) avant d'être autorisés à voter dans tous les bureaux observés.
- La priorité a été donnée aux personnes vulnérables, notamment les gens âgés ou vulnérables, les femmes et les mères allaitantes, tandis que l'assistance nécessaire a été accordée aux handicapés afin de leur permettre de s'acquitter de leur devoir civique.
- On a noté une présence d'observateurs internationaux de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE), du Commonwealth, du Haut-Commissariat britannique, du NDI/IRI et d'autres missions locales d'observation dans certains bureaux de vote.
- Le taux de participation était généralement faible dans la plupart des bureaux de vote visités.
- Les bureaux de vote étaient fermés dans la plupart des localités à 14h30, conformément aux dispositions de la Commission électorale indépendante (INEC). Cependant, les électeurs encore présents dans la file d'attente à l'heure de la fermeture ont été autorisés à voter.
- Les processus de dépouillement et de décompte des voix ont été effectués de manière transparente, simple et professionnelle, en présence de représentants des partis, d'observateurs et d'agents de sécurité au cours de la journée dans la plupart des lieux de vote. Dans d'autres bureaux, où le vote a connu du retard, l'opération s'est effectuée à la lueur de lampes-tempête.
- Les agents électoraux et les représentants de partis entretenaient une relation de coopération et de non-confrontation, ce qui a facilité et optimisé la conduite des élections.
- Le système bimodal d'accréditation des électeurs (BVAS) s'est révélé défaillant lors de l'accréditation de nombreux électeurs, principalement en raison de problèmes techniques liés aux identifiants de connexion au compte, à la configuration ou à la connectivité Internet.



III. INCIDENTS SURVENUS

Le processus électoral s'est généralement déroulé dans un environnement paisible. Toutefois, des incidents violents et des perturbations diverses ont été enregistrés dans certains États de la fédération. La MOE a fortement déploré les incidents qui se sont produits durant le processus électoral, entraînant des pertes en vies humaines dans quelques parties du pays. Il s'agit notamment du meurtre du candidat au sénat du parti travailliste (Labour Party) avec cinq de ses partisans dans le district sénatorial d'Enugu-est, des décès de trois personnes à Kano lors d'affrontements entre partisans de deux partis politiques rivaux, en l'occurrence l'APC et le NNPP.

Le jour même du scrutin, une attaque perpétrée par des éléments de Boko Haram dans la localité de Gwoza (État de Borno) a fait cinq blessés. De même, des bandits ont été signalés à Alawa, dans la localité de Shioro, dans l'État de Niger. Des incidents violents ont également été enregistrés dans la zone de Mafoluku, à Oshodi, dans l'État de Lagos, où des hommes encagoulés, armés de fusils à pompe, ont perturbé le vote et brûlé des bulletins de vote et des urnes. Des cas de vol d'urnes et de appareils bimodal (BVAS) ont été signalés dans plusieurs États, dont Delta, Katsina et Anambra. Plus précisément, un incident a été enregistré dans la localité d'Oshimili, dans l'État du Delta, où des bandits ont attaqué un bureau de vote et emporté dans leur fuite deux appareils BVAS. De même, à Safana, dans l'État de Katsina, des individus ont attaqué un centre de vote et arraché six appareils BVAS.

Cependant, il convient de noter que quelques appareils BVAS ont été récupérés par les forces de sécurité, mais les dispositions d'urgence prises par l'INEC ont permis de poursuivre le vote en procédant au remplacement des appareils et au renforcement de la sécurité dans les zones touchées.

IV. RECOMMANDATIONS

La Mission d'observation électorale de la CEDEAO a émis un certain nombre de recommandations :

1. À l'endroit de la Commission électorale nationale indépendante (INEC)

- Intensifier et accroître la fréquence de la communication en direction du grand public sur l'évolution du processus électoral et partager rapidement des informations afin de décourager la désinformation relayée notamment par les réseaux sociaux.
- Assurer une formation continue du personnel technique et ad hoc pour gérer/résoudre de manière professionnelle les problèmes liés à l'utilisation des appareils BVAS.
- Examiner le système de téléchargement des résultats en temps réel.
- Améliorer la communication sur les votes, la compilation et le processus.



Des électeurs scrutant les résultats affichés après un dépouillement transparent

2. À l'endroit des partis politiques

- Renforcer la participation des femmes au processus électoral, notamment en encourageant les leaders à inviter les hommes membres des partis à plaider pour un renforcement et une accentuation des rôles des femmes au sein des partis.
- Assurer une formation continue en matière d'éducation civique pour leurs membres en vue d'élections paisibles.
- Encourager leurs membres et leurs partisans à s'abstenir de tout discours de violence et des actes susceptibles d'inciter à la violence dans la phase postélectorale.
- Exhorter les candidats à l'élection présidentielle à respecter le résultat de l'élection tel qu'il sera annoncé par INEC, et à recourir exclusivement aux canaux juridiques pour résoudre tout litige électoral le cas échéant.

V. CONCLUSION

En conclusion, la Mission d'observation des élections de la CEDEAO a félicité le président sortant Muhammadu Buhari et les organes législatifs du Nigéria pour les mesures prises, y compris l'adoption de la nouvelle loi électorale, ce qui a renforcé l'autonomie et la liberté d'action de l'INEC et assuré une plus grande transparence et une plus grande inclusion du processus électoral. Toutefois, la MOE recommande fortement aux autorités de prendre les mesures d'atténuation adéquates dans la mise en œuvre des décisions politiques importantes au cours des périodes électorales en vue d'alléger le fardeau de la participation des citoyens au processus électoral.

La Mission s'est félicitée, entre autres, de la rapidité et de la transparence de la compilation des résultats électoraux, de la résilience, de la détermination patiente et de l'engagement de l'électorat en faveur de la consolidation démocratique tout au long du processus. Dans le même esprit, elle a salué le professionnalisme des forces de sécurité et de tous les acteurs impliqués dans la gestion du processus électoral tout en se réjouissant de la grande maturité politique que les citoyens nigériens ont manifestée durant le processus.

Fait à Abuja le 27 février 2023

Mamadou Abdoulaye NDIAYE

Mamadou Amat NIASSE